

DÉLIBÉRATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 février 2025

Convocation en date du 4 février 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 25

Sous la présidence de Jean-François DEBAT, Président.

N° DB-2025-056 - Fonds Énergies Renouvelables - Attribution des subventions aux propriétaires

Présents :

Jean-François DEBAT, Bernard BIENVENU, Monique WIEL, Michel FONTAINE, Guillaume FAUVET, Isabelle MAISTRE, Walter MARTIN, Jean-Yves FLOCHON, Jonathan GINDRE, Valérie GUYON, Aimé NICOLIER, Jean-Marc THEVENET, Yves CRISTIN, Thierry PALLEGOIX, André TONNELIER, Bruno RAFFIN, Michel LEMAIRE.

Excusés ayant donné procuration :

Sylviane CHENE à Isabelle MAISTRE, Emmanuelle MERLE à Bernard BIENVENU, Claudie SAINT-ANDRE à Michel FONTAINE.

Excusés :

Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Jean-Pierre ROCHE, Sébastien GOBERT, Thierry MOIROUX, Jean-Luc ROUX ;

Secrétaire de séance : Isabelle MAISTRE

EXPOSE

Par délibération n° DC-2020-084 du 21 septembre 2020, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse a approuvé le nouveau règlement du Fonds Énergies Renouvelables (ENR) afin d'aider les propriétaires occupants de logements à financer l'installation d'équipements utilisant une énergie renouvelable (solaire, biomasse, géothermie...)

CONSIDÉRANT les modalités du Fonds ENR :

Une aide minimale de 10 % du montant HT des travaux (montant pris en compte dans la limite de 15 000 € HT) et majorée de 15 % pour les ménages dont les ressources sont inférieures aux plafonds de référence soit une aide de 25 % du montant HT des travaux;

CONSIDÉRANT les critères d'éligibilité suivants :

- Être propriétaire occupant d'un logement ayant au minima isolé la toiture (ou projeté de le faire) selon les exigences du crédit d'impôt transition énergétique (justificatif à fournir obligatoirement) ;
- Faire valider le choix de l'équipement à installer par un conseiller de « Mon Cap Énergie » ;
- Financement possible d'un seul équipement par foyer ;
- Financement possible d'une installation photovoltaïque sous réserve que le logement soit déjà à un niveau de consommation correspondant au BBC rénovation (96 kWh/m²/an) ;
- Le remplacement d'une cheminée ouverte est éligible ;
- L'installation d'un puit canadien couplé à une ventilation mécanique contrôlée double flux est éligible ;
- Obligation de recourir à une entreprise/artisan RGE;

CONSIDÉRANT le nombre de dossiers, le montant prévisionnel des travaux et les subventions déduites ;

Volume financier Mon Cap Energie - Fonds Energies Renouvelables				
	Nombre dossiers	Dépenses subventionnables HT	Montant des subventions	Subventions versées sur travaux finis
<i>Situation antérieure</i>	333	3 298 954 €	530 457 €	
Bureau de février 2025	7	38 236 €	6 795 €	
TOTAL	340	3 337 190 €	537 252 €	445 512 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE BUREAU, à l'unanimité.

ATTRIBUE les subventions aux sept propriétaires au titre du Fonds Énergies Renouvelables, selon les modalités susmentionnées pour un montant total de 6 795 € ;

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tous documents afférents.

Mon Cap Energie - Fonds Energies Renouvelables

Nom - Prénom du propriétaire	Adresse	Code postal + commune	Ressources supérieures (SUP) ou inférieures (INF) aux seuils de référence	Equipement	Coût des travaux HT	Aide maximum prévisionnelle GBA
BURATO Christian	139, impasse de la Frégonnière	01560 MANTENAY-MONTLIN	INF	Installation d'un chauffe-eau solaire thermique	6 625 €	1 656 €
MEUNIER Christophe	475, route de Poisaton	01560 MANTENAY-MONTLIN	SUP	Installation d'un poêle à bois bûches	3 696 €	369 €
LAUBRIAT Jérémy	411, rue de l'Huppe	01340 MONTREVEL-EN-BRESSE	INF	installation d'un poêle à granulés de bois	7 795 €	1 948 €
FORAY Gérard	70, place des Tamaris Résidence le Pré	01340 MONTREVEL-EN-BRESSE	SUP	Installation d'un poêle à bois bûches	3 815 €	381 €
RICOL Martin et FILLOT Margaux	126, allée du Clos Charmeil	01340 ATTIGNAT	SUP	Installation d'un poêle à bois bûches	4 481 €	448 €
MARION Roman	49, allée du Prunier	01250 SAINT-JUST	INF	Installation d'un poêle à bois bûches	5 407 €	1 352 €
LARUAZ Hubert	18D, chemin des quarante coupées	01000 BOURG-EN-BRESSE	SUP	Installation d'un poêle à bois bûches	6 417 €	641 €
					TOTAL	6 795 €